

# NATEL<sup>®</sup> basic liberty.

<b>Prix mensuel de l'abonnement</b>	<b>CHF 12.–</b>
<b>SMS</b>	<b>CHF 0.20</b>
<b>MMS</b> (selon le volume de données)	<b>CHF 0.20 à CHF 0.90</b>
<b>Transmission de données</b>	
<b>Prix de la transmission de données</b> Décompte par paliers de 10 Ko	<b>CHF 0.10/10 Ko</b>
<b>Public Wireless LAN (en Suisse)</b> Facturation par unités de 15 minutes	<b>CHF 1.–/15 minutes</b>
<b>Téléphonie</b>	
<b>Tarif de communication pour la téléphonie et la visiophonie</b> En Suisse (CH et FL) vers le réseau mobile de Swisscom, le réseau fixe et le COMBOX <sup>®</sup> . Les appels de moins de cinq secondes passés en Suisse vers un COMBOX <sup>®</sup> sont gratuits (hors numéros Business). Par appel de 60 minutes max.; ensuite CHF 0.70 par heure supplémentaire (7x24h).	<b>CHF 0.70/heure</b>
<b>Appel vers le réseau mobile d'un autre opérateur national (CH et FL), par minute (7x24h)</b> La facturation des coûts de communication se fait par intervalle de temps plein/entamé par tranches de 10 centimes.	<b>CHF 0.60/minute</b>
<b>Meilleure transparence des coûts</b> Un bref signal sonore vous indique lorsque vous appelez le numéro d'un téléphone portable d'un autre opérateur de téléphonie mobile (p.ex. Sunrise ou Orange) en Suisse ou au Liechtenstein.	
<b>Appels entrants suisses (CH et FL) et déviations d'appels vers son propre COMBOX<sup>®</sup></b>	<b>Gratuits</b>
<b>Autres prix</b>	
<b>Déviations d'appels</b> Vers un numéro d'appel national (CH et FL), par minute (7x24h)	<b>CHF 0.50</b>
<b>Rappel automatique depuis le COMBOX<sup>®</sup></b> Vers le réseau mobile de Swisscom et le réseau fixe national (CH et FL), par heure (7x24h)	<b>CHF 0.70</b>
<b>Rappel automatique depuis le COMBOX<sup>®</sup></b> Vers le réseau mobile d'un autre opérateur national (CH et FL), par minute (7x24h)	<b>CHF 0.60</b>
<b>Transfert de données/fax et impression de fax depuis le COMBOX<sup>®</sup></b> Par minute (7x24h)	<b>CHF 0.70</b>
<b>Coûts uniques pour la carte SIM</b> (Première carte ou carte de remplacement)	<b>CHF 40.–</b>

Si l'utilisation faite par le client diverge considérablement de l'usage à titre privé habituel, Swisscom se réserve le droit d'attribuer au client un autre produit NATEL<sup>®</sup> ou de prendre une autre mesure adéquate.  
Si le trafic de données dépasse 2 Go sur un mois, Swisscom réduit la vitesse de transmission ou prend une autre mesure adéquate afin de garantir la qualité de service pour tous les clients.